

II novembre Soyez-y!



Nicole Boudreau ancienne présidente de la SSJB **p.7**



Message de Jean Dorion **p.3**



175^e anniversaire de la SSIB



Volume 8 - Nº 3 - novembre 2008

Le journal de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal



Robert Laplante Patriote de l'année

C'est avec une grande fierté que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal décerne le titre de Patriote de l'année 2008-2009 à un authentique militant indépendantiste, Monsieur Robert Laplante. Collaborateur à la revue L'Action nationale depuis près de vingt-cinq ans, il a aussi été président de la Ligue d'action nationale de 1990 à 1999, année où il succède à Rosaire Morin comme directeur de *L'Action nationale*. Il a publié chez L'Action nationale Éditeur un recueil de textes d'analyse politique intitulé Chronique de l'enfermement. Robert Laplante a fondé et dirige Les Cahiers de lecture de L'Action nationale, un périodique consacré exclusivement aux recensions des essais publiés au Québec.

Pour lui, l'indépendance n'est pas seulement souhaitable, elle est nécessaire et chaque jour qui passe la rend plus urgente. C'est une nécessité vitale. Il propose qu'on se débarrasse de l'obsession référendaire pour se consacrer à une action militante centrée non pas seulement sur des abstractions eu égard au statut politique, mais bien surtout sur le visage concret du Québec que nous voulons.

Depuis quelques années, il a publié plusieurs textes percutants sur la question des deux mégahôpitaux qu'il considère comme l'enjeu le plus important dans la bataille pour le français à Montréal, et donc au Québec. Dans son dernier texte, il déclare avec justesse que le partage des

Suite à la page 2

Mot du président général

LA GRANDE FORCE DE LA SSJB

Premièrement, je tiens à saluer Jean Dorion qui a quitté la présidence de notre Société, après 11 années de loyaux services, pour continuer son travail pour l'indépendance au sein du Bloc Québécois. Au cours des quatre dernières années, j'ai beaucoup appris en travaillant avec lui à titre de premier vice-président. Nous avons dû consacrer beaucoup d'énergie pour restructurer les ressources financières et humaines de la SSJBM afin de lui redonner sa pleine capacité d'intervention. Nous avons entrepris une série d'actions visant à décloisonner le discours souverainiste du seul cadre économique, et à le recentrer sur ce qui fait que les Québécoises et les Québécois forment une nation distincte, soit notre histoire, notre culture et notre langue. Le dévouement de Jean Dorion a permis d'établir les bases du Mouvement Montréal français, comme il l'avait fait pour le Mouvement Québec

À l'aube de son 175^e anniversaire, plus que jamais, la Société Saint-Jean-Baptiste a un rôle déterminant à jouer pour rassembler les indépendantistes et mobiliser la société civile. Et notre plus grande force, ce sont les membres qui l'appuient et qui œuvrent de façon bénévole à promouvoir ses objectifs. En fait, la fonction la plus importante du Conseil général et de toutes les instances de la Société, qui sont elles-mêmes constituées de bénévoles, c'est de favoriser la participation efficace du plus grand nombre possible de membres.

Nous entendons contribuer au développement d'une large coalition de citoyens et d'organismes de la société civile axée sur la promotion et la réalisation de l'indépendance du Québec. La SSJBM a un rôle central à jouer à cet égard, car elle constitue un des seuls organismes souverainistes économiquement et idéologiquement indépendants des partis politiques et du gouvernement.

Naturellement, nous n'abandonnerons pas la question linguistique pour autant. La population doit d'abord comprendre en quoi, concrètement, consistent les mesures essentielles pour assurer l'avenir du français, pour comprendre en quoi l'indépendance est essentielle à cet égard. Depuis



Mario Beaulieu (Photo: Normand Lacasse)

une année ou deux, les efforts de la Société Saint-Jean-Baptitste et du Mouvement Montréal français pour ramener la question linguistique dans les médias commencent à porter fruit. Mais le tabou de la langue a la vie dure.

Il faudra travailler sans relâche à promouvoir l'histoire de la nation québécoise et de la vie française en Amérique. Ce n'est pas par hasard si autant d'efforts ont été consacrés par les organisations fédéralistes pour évacuer l'histoire nationale du Québec, comme nous avons pu le constater lors du 400e de Québec.

Il ne faut pas oublier que pendant plus d'un siècle et jusque dans les années soixante, toutes les provinces canadiennes à majorité anglophone ont adopté ou maintenu des lois interdisant l'enseignement en français dans les écoles publiques. En Ontario, par exemple, il faudra attendre jusqu'en 1968 pour assister à l'ouverture d'écoles secondaires publiques françaises, et jusqu'en 1998 pour que la gestion scolaire soit formellement accordée aux communautés francophones.

Le terme ethnocide, dérivé de la notion de génocide culturel, se définit comme la destruction des caractéristiques culturelles d'un groupe

Suite à la page 3

Envois publications — Publication mail 40009183

Je n'ai jamais voyagé vers autre pays que toi, mon pays.

Gaston Miron

« Débilinguiser » les institutions	p. 2
<u> </u>	1
Hommage à Félix Leclerc	p. 4
20º anniversaire de la	
Maison nationale des Patriotes	p. 5
Marguerite Bourgeoys	p. 6

Rapport Bouchard-Taylor p. 8 L'ange des prisonniers politiques p. 9 Les timbres de la Société p. 10 Activités des sections p. 10 p. 11 Agenda des sections

Visitez notre site Internet au www.ssjb.com

Suite de la page I

Patriote de l'année

fonds publics à 50-50 entre les projets de McGill et de l'Université de Montréal est une injustice rhodésienne. Le Québec n'a pas les moyens de se payer un tel attelage. Il ne devrait y avoir qu'un seul centre. Nous finançons un apartheid sophistiqué. Rien ne justifie une telle allocation des ressources, une telle surpondération du financement de l'institution anglaise. [...] Assumer les pertes encourues et redresser les choses nous coûterait malgré tout moins cher. Mais c'est trop exiger, c'est déjà trop dire. Les choses ne se passent pas ainsi dans un régime de renoncement à soi-même.

Sur le plan professionnel, Robert Laplante est directeur général de l'Institut de recherche en économie contemporaine, un institut fondé par Jacques Parizeau. Docteur en sciences sociales (sociologie) de l'École Normale Supérieure de Cachan (France), il a publié de nombreux travaux scientifiques, en particulier dans le domaine des études coopératives. Il s'intéresse plus spécifiquement à l'économie politique de l'exploitation forestière et aux questions relatives au développement régional.

Son ouvrage *L'expérience de Guyenne* reste une référence incontournable pour quiconque s'intéresse aux réalisations de la coopération

forestière et lui a valu le Prix François-Albert Angers en 1993 ainsi que le prix du Mérite coopératif 2007 de la Fédération québécoise des Coopératives forestières. Ce livre lui a permis, en particulier, de mettre en évidence le caractère éminemment innovateur de plusieurs des modèles et pratiques d'exploitation forestière élaborés par les pionniers de la coopération. Plusieurs de ses travaux s'emploient à réactualiser la réflexion des fondateurs et à chercher les manières de les porter plus loin.

Robert Laplante s'intéresse tout particulièrement à la recherche des meilleurs moyens de concilier le développement local et l'exploitation optimale des ressources forestières. Il poursuit son travail de recherche avec le souci constant de rester en contact avec le milieu forestier. L'avenir des communautés forestières lui paraît un enjeu stratégique de première importance pour le développement des régions. Et c'est parce qu'il croit en cet avenir qu'il pense que les communautés locales doivent constituer le centre de gravité de nos modèles d'exploitation et de développement forestier.

Robert Laplante a aussi travaillé dans plusieurs cabinets ministériels, aux Relations avec les citoyens et de l'Immigration ainsi qu'à la Métropole et à la Sécurité publique. Il a, avant cela, occupé plusieurs fonctions à l'emploi de la

Ville de Montréal, notamment à la planification stratégique. Il a joué un rôle crucial dans l'organisation et le suivi du Sommet sur l'emploi et l'économie de 1996 et rédigé le rapport *Osons la solidarité*.

Le titre de Patriote de l'année célèbre la filiation entre le combat des Patriotes pour la démocratie, la liberté et la reconnaissance de l'identité nationale, et l'engagement d'une Québécoise ou d'un Québécois d'aujourd'hui au service de ces valeurs. Il est attribué par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal chaque année depuis 1975, en novembre, mois des Patriotes. On commémore alors, entre autres, la victoire remportée le 23 novembre 1837, à Saint-Denissur-Richelieu, par un groupe de Patriotes.

Le pionnier indépendantiste Marcel Chaput en fut le premier récipiendaire en 1975. Lui ont succédé entre autres : Raymond Lévesque, Jean Duceppe, Camille Laurin, Jacques Parizeau, Louis Laberge, Serge Turgeon, Paul Piché, Monique Vézina, Jean-Claude Germain, Renée Blanchet, Georges Aubin, Luck Mervil et l'an dernier Loco Locass. Robert Laplante, qui n'a jamais eu peur de remettre en question les idées établies, dont les analyses politiques savent provoquer des débats de fond, est un digne successeur de toutes les femmes et de tous les hommes qui ont reçu le prix de Patriote de l'année.

Mario Beaulieu

« Débilinguiser » les institutions gouvernementales au Québec

Le Mouvement Montréal français tient à remercier vivement tous ceux qui ont contribué à la réalisation du grand rassemblement pour exiger que le français soit la seule langue utilisée dans les services gouvernementaux. Ce fut une étape importante dans le cadre de la campagne du MMF contre le bilinguisme institutionnel des services publics québécois. Grâce à vous, nous avons pu commencer à sonner le réveil et la mobilisation pour faire du français la véritable langue officielle et commune dans la région métropolitaine de Montréal!

Malgré ce que certains médias en ont dit, plus de 1500 personnes ont participé à l'événement. Ce rassemblement avait comme thème le français seule langue commune et officielle dans les services gouvernementaux. Plusieurs artistes ont fait une apparition, dont Loco Locass, Emmanuel Bilodeau, Yves Lambert et le Bébert Orchestra, Luc Picard, le groupe Syncop, Josiane Hébert, Pierre Chagnon et Sylvie Potvin. Les représentants des centrales syndicales (CSN, FTQ, CSQ) et de la Fédération autonome des enseignants étaient

également présents. Les retombées médiatiques ont été percutantes comme vous pouvez le constater en visitant notre site Internet (montrealfrançais.org).

Le 24 juin, des militants se sont joints aux marcheurs suivant le défilé de la Fête nationale sous la bannière du MMF. Ils ont distribué des milliers de tracts et fait signer la pétition pour le renforcement de la Loi 101. L'équipe de terrain du MMF a effectué des opérations similaires de sensibilisation aux entrées du site des Francofolies.

Les efforts de l'organisation du MMF avaient jusqu'à récemment été concentrés sur la mobilisation et les communications. Depuis cet été, nos énergies ont été consacrées davantage au financement, au recrutement de nouveaux membres et aux relations publiques.

Le recrutement s'effectue de différentes façons. Le principal moyen utilisé jusqu'ici est la sollicitation téléphonique ainsi que la pétition pour un renforcement de la Loi 101, lorsque les



Quand Montréal deviendra « Montreal », ce sera le début de la fin pour le fait français au Québec. Luc Picard au grand rassemblement pour le français langue commune. (Photo: Normand Lacasse)

gens indiquent vouloir participer aux activités du MMF. Pendant l'été et au début de l'automne, nous avons communiqué avec les nouveaux sympathisants ainsi recrutés pour vérifier leur disponibilité à se déplacer lors d'événements spéciaux ou de manifestations, à faire de l'action bénévole et à appuyer le MMF financièrement.

En plus de ces actions spécifiques, le MMF va contribuer à une tournée de conférences et de kiosques d'information dans les régions à l'extérieur de Montréal pour expliquer qu'après avoir passé 30 ans à liquider la dette du Stade olympique, voilà qu'on s'apprête à construire deux méga-hôpitaux sur l'île de Montréal qui coûteront l'équivalent de quatre stades olympiques. Dans le contexte de la crise économique, cela va empêcher de créer de nouvelles infrastructures en santé à l'extérieur de Montréal pendant combien d'années?

Par ailleurs, le président du MMF, Mario Beaulieu, a effectué plusieurs interventions Suite à la page 4

CONVENTION DE LA POSTE — PUBLICATION 40009183 RETOURNER TOUTE CORRESPONDANCE NE POUVANT ÊTRE LIVRÉ AU CANADA AU SERVICE DES PUBLICATIONS 82 SHERBROOKE OUEST MONTRÉAL QC H2X 1X3 courriel: mbeaulieu@ssjb.com



Présence du MMF lors de la Fête nationale. (Photo : Normand Lacasse)

Mot du président général

Suite de la page I

ethnique, par un autre groupe plus puissant. Il est indéniable que l'histoire du Canada anglais se caractérise par des mesures visant l'ethnocide des francophones.

Succédant aux législations ethnocidaires canadiennes, les politiques de bilinguisme officiel instaurées par le gouvernement Trudeau n'ont en rien réparé les torts causés au peuple acadien et aux communautés francophones hors Québec. Partout à travers le monde, le bilinguisme institutionnel (et non pas individuel) favorise invariablement la disparition progressive des langues minoritaires. C'est pourquoi la Charte de la langue française visait à faire du français la seule langue officielle du Québec, tout en maintenant des services en anglais et le financement des institutions généralement disproportionné de la minorité historique anglophone.

La Loi 101 ne visait qu'à établir ce qui constitue la normalité dans la plupart des états modernes. Le Canada anglais ne l'a quand même jamais accepté. Le gouvernement fédéral n'a jamais cessé d'intervenir de toutes sortes de façons pour favoriser la langue anglaise. Certaines clauses de la constitution de 1982 ont été conçues spécifiquement pour affaiblir les mesures scolaires de la Loi 101. Le fédéral a commandité

à coup de millions les groupes de pression comme Alliance Québec et son successeur : le Quebec Community Group Network (QCGN). Dans ce contexte, la Loi 101 a subi plus de 200 modifications.

Il est proprement scandaleux qu'à l'heure actuelle le gouvernement fédéral finance encore des groupes voués à l'anglicisation du Québec. En 2006, la ministre du Patrimoine Josée Verner a accordé une aide financière totalisant 13,5 millions de dollars au QCGN pour trois ans. En février 2008, M^{me} Verner a annoncé une nouvelle subvention d'un demi-million pour cet organisme. Dans son rapport annuel, le QCGN déclare ouvertement avoir reçu l'aide de Santé Canada pour faire élire des anglophones sur les conseils d'administration des hôpitaux au Québec!

Alors que les parents francophones doivent encore se battre pour avoir des écoles françaises dans le reste du Canada, le gouvernement fédéral finance largement l'enseignement de l'anglais langue seconde au Québec. De plus, les subventions fédérales à la recherche universitaire favorisent systématiquement les institutions anglophones au Québec. Environ 35 % de ces subventions sont accordées aux universités anglophones, alors que les citoyens de langue maternelle anglaise ne forment que

8,2 % de la population. Récemment, le Canadian Foundation for Innovation (CFI) a décidé d'accorder 100 millions de dollars au Research Institute du McGill University Health Center (MUHC), après avoir refusé toute aide au méga hôpital universitaire francophone.

Et comme le Bloc Québécois l'a soulevé, plus de 200 000 employés ne sont pas assurés de pouvoir travailler en français au Québec parce que les entreprises de compétence fédérale n'ont pas à respecter la Loi 101. Le Bloc a tenté de mettre fin à cette aberration en déposant le projet de loi C-482, mais Stéphane Dion, qui se disait aussi nationaliste que Gilles Duceppe, s'est allié à Stephen Harper pour voter contre.

Le plus ironique, c'est qu'après l'ethnocide d'une large proportion des francophones du reste du Canada et l'assimilation croissante de ceux qui résistent courageusement, tout mouvement au Québec pour le renforcement de ce qui reste de la Loi 101 se fait taxer de xénophobie ou d'extrémisme. Les Québécois ne doivent plus se laisser culpabiliser et calomnier à travers le monde par la presse anglo-saxonne. Il est plus que temps de passer à l'offensive, de briser le silence sur le passé ethnocidaire du Canada anglais et d'exiger réparation.

Mario Beaulieu président général de la SSJB

Message de Jean Dorion

La mise sous presse du présent numéro du Journal SSJB coïncide avec les lendemains de mon élection comme député du Bloc Québécois dans le circonscription de Longueuil-Pierre-Boucher. Absorbé par la tâche de m'initier à mon nouveau rôle, le temps me manque pour vous faire part, dans les mots appropriés, de mes sentiments et de mes impressions alors que je viens de quitter la présidence de la Société, que j'ai occupée, en deux périodes séparées, pour un total de onze ans et deux mois. On voudra bien me permettre, je l'espère, de revenir là-dessus dans un prochain numéro.

Pour l'instant, mon premier devoir est certainement de remercier tous ceux et celles qui m'ont fait confiance au cours de ces onze années. Le travail de la Société a d'abord été celui d'une équipe : membres du Conseil général, élus des sections et du Conseil jeunesse, employés, militantes et militants. Au sein de cette équipe, permettez-moi de souligner en particulier la coopération constante de Mario Beaulieu. Son intégrité, sa conviction, son sens hors-pair de l'organisation le désignaient tout naturellement pour accéder éventuellement à la plus haute responsabilité au sein de la Société. C'est maintenant chose faite et je souhaite à notre nouveau président général le plus grand succès dans l'exécution du mandat que ses collègues du Conseil général lui ont confié.

Sans minimiser pour autant les contributions très généreuses d'autres collègues et collaborateurs, dont l'énumération exigerait un long développement, je tiens spécialement à souligner celle du président de la Fondation du Prêt d'Honneur, Gaston Bergeron. Son action tenace et dépourvue de tout souci de gloire personnelle, dans un contexte extrêmement difficile, a été cruciale pour notre organisation



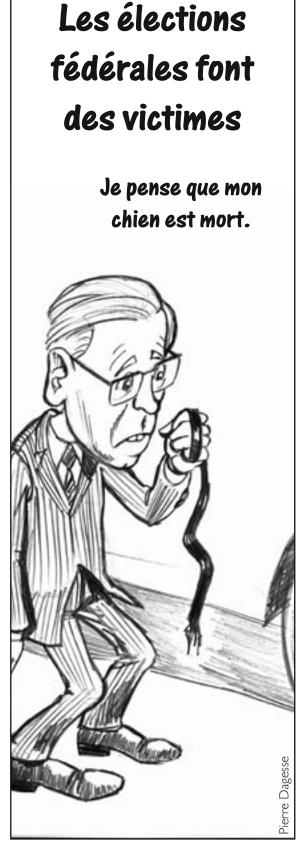
au cours des dernières années. Les conseils et le soutien de Daniel de Brouwer, qui fut notre directeur général pendant près de cinq ans et jusqu'en avril dernier, méritent d'être rappelés, de même que la contribution de son successeur par intérim, Sébastien Pageon.

Enfin, la réussite populaire croissante de la Fête nationale est due en très grande partie à son coordonnateur Luc Savard. Pensons aussi que nous en sommes à la sixième Fête nationale consécutive sans déficit, sûrement un record historique!

Merci enfin à tous les militants et militantes qui constituent la vraie force de notre Société.

Et, bien sûr, je veux dire aussi toute ma reconnaissance envers tous ceux et celles, nombreux parmi les membres de la Société, qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à mon élection dans Longueuil-Pierre-Boucher. Je ne vous décevrai pas.

Je termine en souhaitant beaucoup de succès à notre bonne vieille Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal dans le nouveau chapitre qui vient de s'ouvrir dans sa longue histoire.



Suite de la page 2 — « Débilinguiser »



(Photo: Normand Lacasse)

médiatiques sur différents événements de l'actualité reliés au dossier linguistique. Notamment, il a dénoncé les nombreux anglicismes qui ont été adoptés cet été par le dictionnaire *Le Petit Robert* tels que : coleslaw, mug, podcaster, pop-up, kickboxing, windsurf, etc.

Mario Beaulieu a aussi effectué plusieurs entrevues pour commenter l'enquête du Journal de Montréal en septembre, qui démontrait qu'il est plus facile pour un unilingue anglophone que pour un unilingue francophone d'être embauché au centre-ville de Montréal. Ses interventions médiatiques ont montré le laxisme du gouvernement libéral, qui n'a proposé que des campagnes publicitaires et des mesures incitatives lors du Rendez-vous sur la francisation des PME, en octobre. La ministre Saint-Pierre dit vouloir inciter les entreprises au Québec à utiliser le français, en même temps que son propre gouvernement communique en anglais avec ces mêmes entreprises! Depuis 2002, le gouvernement du Québec ne respecte pas l'article 16 de la Loi 101, qui prescrit l'usage

exclusif du français dans ses communications avec les entreprises.

Faire du français la langue publique commune doit constituer l'axe central d'une mobilisation de toutes les composantes de la société civile. La mobilisation doit s'amorcer dans la grande région de Montréal, métropole française des Amériques, et s'étendre graduellement à l'ensemble du Québec.

Le site Internet du MMF au montrealfrancais.info est devenu une source inestimable de textes, d'articles, d'informations au sujet du MMF et de la situation du français à Montréal et ailleurs. Le bimensuel électronique du MMF paraît de façon indéfectible sauf en été. C'est un moyen régulier, rapide et moderne de communiquer avec les membres et sympathisants du MMF.

Le MMF vous propose un nouvel outil de communication vous permettant de vous mobiliser autour de sujets comme la langue de travail, le droit de se faire soigner en français, etc. Nous vous permettons également de nous faire part de vos plaintes et de vos bons coups. Le forum est ouvert à tous les internautes inscrits sur le site Internet du MMF.



(Photo : Normand Lacasse)

175° de la SSJB de Montréal (1834-2009)

Vous détenez des trésors familiaux ?

Le Comité du 175° lance un appel aux membres qui détiendraient des programmes souvenirs (distribués lors d'évènements ou défilés de la SSJBM), timbres, ou autres objets de différentes époques reliés à l'Association Saint-Jean-Baptiste ou à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

Nous ne demandons pas les originaux des documents. Nous acceptons volontiers les photocopies. Cela nous aidera grandement dans notre recherche. Quant aux objets, nous vous les retournerons dès la fin de l'exposition.

Nous recherchons également des bénévoles pour notre prochaine exposition (concepteurs, assembleurs, dessinateurs, artistes).

Veuillez communiquer avec France Langlais au 514-890-1785 ou par courriel au societe 1834@hotmail.com



Hommage à Félix Leclerc

Le 7 septembre dernier, la SSJB de Montréal présentait un spectacle convivial afin de souligner le 20e anniversaire du décès de Félix Leclerc. Présenté un dimanche midi, le spectacle comportait plusieurs chansons de Félix interprétées par Gaétan Leclerc, qui, en passant, est le neveu de Félix. Parallèlement à cette prestation, il y avait, en alternance avec chacune des chansons, une conférence passionnante donnée par l'auteur Marcel Brouillard. La grande salle de la Maison Ludger-Duvernay était pleine à craquer et les spectateurs ont adoré l'interprétation des chansons de Félix — dont certaines nous étaient moins familières — au point parfois de les chanter en chœur avec l'artiste. Par ailleurs, ils ont aussi écouté avec un vif plaisir monsieur Brouillard leur raconter la vie et l'œuvre de Félix en passant par La Tuque, Sainte-Madeleine-du-Cap, Montréal, Vaudreuil et, bien sûr, l'île d'Orléans. Les anecdotes



Marcel Brouillard a raconté la vie et l'œuvre de Félix Leclerc, de La Tuque à l'île d'Orléans.

savoureuses sur Félix, parsemées tout au long du spectacle, ont ravi la foule. On ne tarissait pas d'éloges non plus sur la voix puissante, riche et chaleureuse de monsieur Leclerc. La dimension politique du chantre de l'île n'avait pas été oubliée non plus, ce qui rendait le spectacle d'autant plus pertinent et actuel.



Gaétan Leclerc a interprété des pièces de choix du répertoire de Félix Leclerc.

Le I I novembre Soyez-y!



Depuis dix ans qu'elle existe, notre commémoration de l'Armistice au cimetière Notre-Dame-des-Neiges sur la montagne se révèle une des plus importantes cérémonies du genre à avoir lieu au Québec. Et les médias nous le rendent bien puisqu'ils ont toujours largement couvert l'événement.

Le 11 novembre 1918, un armistice avait été signé entre les États belligérants dans un conflit qui avait fait des millions de victimes tant chez les militaires que chez les civils. Dans les jours qui suivirent, les grands de ce monde avaient tous déclaré : « Jamais plus la guerre. » L'histoire du vingtième siècle nous démontre qu'ils se trompèrent : les guerres n'ont jamais cessé. Second conflit mondial, guerres de Corée, d'Indochine, d'Algérie du Vietnam, d'Irak et d'Afghanistan et j'en passe. Sans compter les génocides de tous genres. Des millions d'innocents sont morts pour l'unique raison d'être nés en un mauvais lieu et en un mauvais temps.

Certains croient à l'absurdité de toute guerre. D'autres pensent qu'il y a « des guerres justes » auxquelles nos gouvernants ne peuvent faire autrement que d'y engager le pays et, cela, malgré une souvent faible approbation des citoyens. Quoiqu'on pense, il reste que, pendant tout le siècle dernier, des jeunes à peine sortis de leur adolescence ont été conscrits ou se sont enrôlés de leur plein gré. Certains ont vécu l'apocalypse des affrontements sanglants avec des ennemis qui, en d'autres temps, auraient pu être leurs camarades, leurs amis, leurs frères.

C'est d'abord pour manifester notre profond respect tout autant envers les Québécois qui sont morts au combat que pour ceux qui sont revenus du front trop souvent profondément handicapés dans leur corps et dans leur psyché que, chaque année depuis dix ans, un comité de la SSJBM organise cette commémoration du 11 novembre au pied du cénotaphe des anciens combattants du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Nombreux sont les vétérans et les membres de leur famille à assister à une commémoration qui a toujours été rehaussée par la présence des consuls de France, des États-

Unis, d'Angleterre, de Russie et d'Italie, des représentants du gouvernement et des élus de toutes allégeances.

Onze heures: après une minute de silence, le clairon fait entendre l'inoubliable *Sonnerie aux morts*. Suite aux discours d'usage, nos distingués invités vont chacun déposer un tribut floral au pied du cénotaphe. C'est ensuite au tour de notre président général ainsi que des responsables de nos diverses commissions de faire de même.

Depuis 2002, il est de tradition que le président de l'Assemblée nationale, ou son représentant, offre une médaille de mérite à une dizaine d'anciens combattants. L'année dernière, madame Louise Guérin est devenue la première femme à être ainsi honorée par l'Assemblée nationale. En tant qu'infirmière, elle avait vécu de très près la guerre de Corée.

Tous ceux qui ont assisté à la commémoration en 2006 se souviennent combien une pluie soudaine avait dérangé la cérémonie. Dans les mois qui suivirent, votre comité a tout mis en œuvre pour qu'un tel inconvénient ne se reproduise pas. L'an dernier, nous avons pu bénéficier d'un programme de partenariat du ministère des Anciens combattants. La subvention ainsi obtenue nous a permis de nous procurer un chapiteau assez vaste pour permettre à tous de rester bien au sec. Mais, l'offre du ministère n'étant pas récurrente, votre comité a donc dû faire appel à nos députés qui ont accepté en grand nombre de nous aider. Nous sommes donc assurés d'être bien au sec cette année encore.

Il ne faut pas se le cacher : si, les années passées, les médias ont si bien couvert l'événement, c'est en raison du grand nombre de personnes que nous avions réussi à y attirer. Il faut qu'il en soit encore ainsi cette année. Que chaque membre se fasse un devoir d'être présent. À l'entrée Côtedes-Neiges du cimetière, des drapeaux vous indiqueront le chemin à prendre pour rejoindre le chapiteau. Après la cérémonie, vous êtes tous invités à une rencontre où on vous offrira une légère collation.

Claude G. Charron
Pour la Comité du 11 novembre



20^e anniversaire de la Maison nationale des Patriotes



Mariette Prince fut honorée lors de cette soirée. Lui remettent le prix : Stéphane Bergeron, député, et Pascal Leblanc, président de la MNP. (Photo : France Langlais).

Samedi 31 mai 2008, la Maison nationale des Patriotes soulignait le 20° anniversaire de son institution en tenant une soirée bénéfice à la salle Lussier à Saint-Denis-sur-Richelieu. Cette soirée a donné l'occasion d'honorer des personnes ayant contribué au développement et au rayonnement de la seule institution muséale du Québec vouée à l'histoire des Patriotes de 1837-1838. Parmi celles-ci, Mariette Prince, ancienne conseillère générale de la SSJBM s'est vu remettre un prix pour ses dix années passées à titre de présidente de la MNP. Bernard Landry et Jean-Pierre Charbonneau étaient les autres récipiendaires.



Pascal Leblanc et monsieur Bernard Landry qui fut également honoré lors de cette soirée mémorable. (Photo : France Langlais)



Marguerite Bourgeoys Éducatrice et « Mère de la colonie »

L'année 2008 marque le 350° anniversaire de l'ouverture de la première école à Ville-Marie par Marguerite Bourgeoys.

Pour sœur Marguerite, première institutrice en Nouvelle-France, l'école est, de tous les emplois, le plus propre pour attirer les grâces de Dieu sur celles qui en sont chargées; mais il faut s'en acquitter avec pureté d'intention.

Dès son arrivée en Nouvelle-France en 1653, Marguerite Bourgeoys assiste Jeanne Mance à l'Hôtel-Dieu et commence à aider les familles des pionniers. Maisonneuve lui donne une étable. On la nettoie et le 30 avril 1658, sœur Bourgeoys reçoit ses premiers élèves : Françoise Loisel, Adrienne Barbier, Catherine Daubigeon, Jean Leduc, Nicholas Desroches et deux petites indiennes : Marie-Thérèse Ganensagouas et Marie-Barbe Attontinon.

La classe était au niveau du sol et la chambre à coucher, à l'étage du haut, avec échelle rétractable. Cette étable avait servi de colombier et de loge des bêtes à cornes où il fallait monter par une échelle par dehors, pour coucher dans le grenier, toutes de rang. L'étable-école était située dans la Commune (endroit réservé aux animaux), le long du fleuve, au sud de la rue Saint-Paul, près de la rue Saint-Dizier. Les enfants apprenaient à lire, à écrire et à « jeter » (compter). Les jeunes filles apprenaient entre autres à coudre et à faire à manger. Il semble que sœur Bourgeoys a innové dans les manières d'enseigner de son temps.

Elle voit à l'érection d'une nouvelle croix sur la montagne. Elle enseigne aux Indiens au Fort de la Montagne (tourelles). Elle construit une chapelle à Notre-Dame-de-Bon-Secours. Elle traverse l'océan sept fois pour obtenir une charte pour sa communauté.



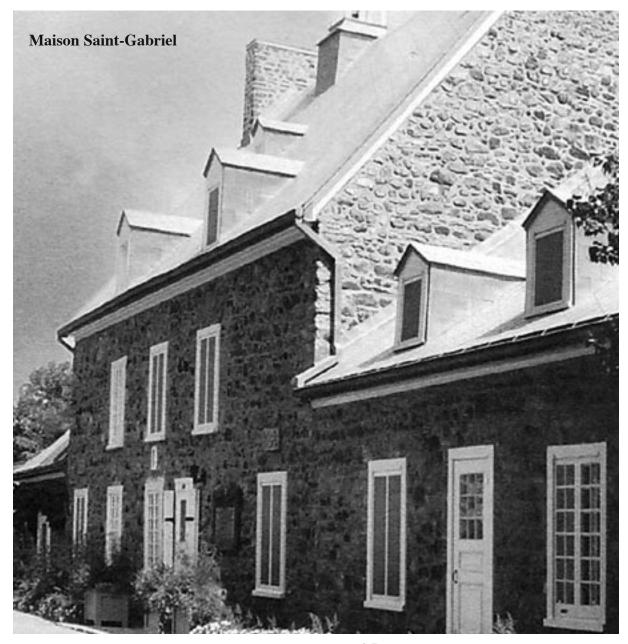
Elle tient à ce que ses compagnes soient des religieuses séculières plutôt que cloîtrées. Pour ce faire, elle fonde la Congrégation de Notre-Dame de Montréal (CND). Ainsi, les enseignantes pourront aller d'un pas léger préparer les enfants à la communion aux périphéries de Montréal. Elle reçoit les Filles du Roy à la Maison Saint-Gabriel en attendant qu'elles se marient.

Marguerite Bourgeoys meurt à quatre-vingts ans, le 12 janvier 1700. Elle a tellement accompli de choses pour le pays qu'on la considère la « Mère de la colonie ». On lui a érigé une statue en façade du Parlement de Québec.

Le 31 octobre 1982, le pape Jean Paul II canonise Marguerite Bourgeoys et donne à l'Église du Canada sa première sainte.

Agathe Boyer

Sources: Dufour, Andrée et Micheline Dumont, *Brève histoire des institutions au Québec de la Nouvelle –France à nos jours*, Montréal, Boréal, 2004. Lambert, Thérèse, CND, *Marguerite Bourgeoys*, Montréal, Bellarmin, 1982.



Monuments et sites qui évoquent la présence de Marguerite Bourgeoys parmi nous



La croix du Mont-Royal

Marguerite Bourgeois a planté une nouvelle croix pour remplacer celle que Maisonneuve avait érigée en 1643 et qui fut endommagée par les Iroquois. Elle a ainsi créé la coutume d'avoir une croix en permanence sur la montagne. C'est la Société Saint-Jean-Baptiste qui a érigé, en 1924, celle que nous retrouvons actuellement et qui illumine le ciel montréalais.

La chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours

On y voit la statue de Marie et des bateaux en ex-voto (en conséquence d'un vœu).

Les deux tourelles du Fort de la Montagne, rue Sherbrooke Ouest, en face du collège de Montréal

Encore présentes aujourd'hui, elles nous rappellent la mission pour les Indiens baptisés.

Statue de Marguerite Bourgeoys, en façade de la Tour du Parlement à Québec

Marguerite Bourgeoys est considérée comme la « Mère de la colonie ».



Statue de Marguerite Bourgeoys, à Montréal, rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. On voit Marguerite Bourgeoys jouant avec deux enfants; c'est une scène pleine de fraîcheur.

Maison Saint-Gabriel

Son école originale n'existe plus au cœur de Montréal, mais une partie de la maison de ferme érigée en 1668 est encore à la Pointe-Saint-Charles, au 2146, place Dublin. Elle y accueillait les Filles du Roy en attendant qu'elles trouvent mari. Tout Québécois amoureux de l'histoire se doit de visiter ce lieu riche en histoire.

Site Internet : **www.maisonsaint-Gabriel.qc.ca** Monsieur Jacques Lacoursière, historien, en est le porte-parole.

Nicole Boudreau

Des années effervescentes



Dans cette série d'articles portant sur les anciens présidents, il me semble plus simple de traiter des figures anciennes et depuis longtemps disparues que des personnes vivantes et toujours actives. Ces dernières pourraient nous reprocher des choses, nous accuser d'être à côté de nos pompes, d'avoir omis l'essentiel, etc. Bien que sachant cela, je tenais quand même à faire porter ce texte sur Nicole Boudreau, qui fut présidente de notre Société de 1986 à 1989. D'abord parce qu'elle est une femme et que les femmes n'ont pas été légion à la barre de notre organisation. En fait, madame Boudreau fut la seule femme jusqu'à présent... et cela mérite bien d'être souligné à la veille de notre 175^e anniversaire. La vraie raison qui m'amène toutefois à aborder la présidence de madame Boudreau, c'est que les défis de son « règne » sont plus que jamais actuels, si bien que, vingt ans plus tard, les propos qu'elle a tenus à l'époque sont toujours d'actualité et peuvent même nous inspirer dans notre action au service de la nation.

Madame Boudreau est la première à reconnaître que les années 1986 à 1989 furent à la fois exaltantes et effervescentes, une période qui vous marque à jamais. L'événement-phare de son mandat fut sans contredit la marche pour le français du 17 avril 1988. Ce dimanche-là, à 1 heure 01 minute (les plus perspicaces auront remarqué le côté symbolique des chiffres), près de 30 000 personnes défilèrent dans les rues de Montréal, à l'appel de la SSJB et du Mouvement national des Québécois. Une foule immense mobilisée pour le « droit de vivre en français ». Un tel rassemblement sur la question linguistique, cela ne s'était jamais vu au Québec.

Le cortège, qui n'avait rien de funèbre, s'ébranlait sur 3,5 kilomètres et était formé de gens de tous âges scandant « Québec français! » et « Montréal français! ». Les participants tenaient des milliers de ballons de toutes les couleurs avec pour seule mention les chiffres « 101 »... qui disaient tout! Des membres du Parti québécois, du NPD-Québec, de toutes les centrales syndicales, des cégépiens et des élèves du secondaire... une marée humaine criait à qui voulait l'entendre que le Québec se tenait debout pour défendre sa langue. La foule était bigarrée à souhait : jeunes, vieux, hommes, femmes, des néo-Québécois aussi, fiers de partager la même langue. Et les artistes ne manquaient pas à l'appel non plus, comme le grand Gilles Vigneault,

Raymond Lévesque, Gérard Poirier, Luce Guilbault... Des écrivains aussi, comme Yves Beauchemin, Gaston Miron, Michel Tremblay, Michèle Lalonde, VLB, Marie Laberge, Pierre Vadeboncoeur, Pierre Perreault... Et pas un leader syndical qui ne réponde absent, sans oublier les hommes politiques comme Jacques Parizeau et Camille Laurin.

Les journaux rapportèrent que l'héroïne de cette manifestation – la plus grande à avoir jamais été tenue au Québec sur cette question - était nulle autre que Nicole Boudreau. Quel moment émouvant ce devait être d'entendre à la fin du défilé le docteur Laurin confier à la foule : Cette Loi 101 doit être améliorée. Nous n'avons fait que la moitié du chemin. Il faudra aller jusqu'au bout! Vers 16 heures, on lut à la foule le télégramme que Félix Leclerc avait fait parvenir aux organisateurs : L'étudiante de 17 ans est partie à l'épouvante quand on lui a dit que la langue française était dehors, dans un panier d'ordures, mourait de froid et de faim. Elle l'a emportée, soignée, guérie et sauvée. Existe-t-il de plus belles paroles d'espoir que celles-là?

Cette mobilisation était en soi tout un exploit et, forcément, avait nécessité beaucoup de travail, notamment pour soulever l'enthousiasme des jeunes. À un journaliste de Vie ouvrière, Nicole Boudreau déclarera plus tard : J'ai participé à beaucoup de panels où l'on parlait du manque de relève, de l'apathie de la jeunesse. J'étais toujours furieuse en entendant cela. Depuis 1980 (NDLR : année du premier référendum), de quoi les jeunes auraient-ils pu s'inspirer? Où étionsnous tous, nous qui avions confortablement et absolument passivement intégré l'ère du confort et de l'indifférence ? Nous étions terrés dans nos maisons de banlieue à mesurer si notre gazon était aussi vert que celui du voisin. Devant cet apolitisme des jeunes, Nicole Boudreau profite des occasions qu'elle a d'aller les rencontrer dans les cégeps pour leur parler de notre situation en Amérique du Nord, leur dire qu'on est 2 % de la population nord-américaine. L'image qui nous représente et qu'on doit toujours conserver, c'est celle du carré de sucre à côté d'un gallon de café.

Réaliste, Nicole Boudreau sait par contre que la prise de conscience populaire doit s'exprimer au quotidien et non pas seulement dans les manifestations ponctuelles. Quand on jette un regard sur les déclarations faites par madame Boudreau il y a 20 ans, on reste étonnés de leur pertinence encore aujourd'hui, notamment sur la question de l'immigration et de la francisation des milieux de travail : Une langue qui ne serait pas utile et nécessaire pour travailler, communiquer, transiger, enseigner et même pour chanter sera-t-elle une langue qu'adopteront les nouveaux venus? Et plus loin: Nous ne pouvons pas demander aux autres de nous manifester plus de respect que celui que nous nous portons à nous-mêmes. Déjà, madame Boudreau demande le recours à des mesures cœrcitives pour assurer la francisation des entreprises et pas seulement de simples mesures incitatives et des campagnes publicitaires. Elle suggère aussi que les budgets de francisation augmentent au même rythme que le nombre d'immigrants, nous assurant ainsi d'une intégration harmonieuse plutôt qu'une ghettoïsation des nouveaux immigrants. N'estce pas là des propos actuels et toujours valides en 2008?

Madame Boudreau était (et sûrement le demeure) une battante. C'est bien connu que les femmes en politique n'ont pas toujours la partie facile et qu'elles doivent avoir la couenne dure. Mais peut-être fallait-il aussi une femme pour tenir tête à l'organisme anglophone Alliance Québec. Déjà que certains adversaires dans la presse ne nous ménageaient pas, pas plus d'ailleurs qu'aujourd'hui ne le font les scribes à la solde de Gesca, nos « amis » Pratte, Dubuc et Lysiane Gagnon pour ne pas les nommer. C'est ainsi que dans La Presse du 5 novembre 1988, une journaliste jeta tout son fiel et dit le plus grand mal qu'elle pensait de la SSJB, en utilisant les expressions éculées qu'affectionnent tant ceux qui nous détestent, parlant ainsi de notre « réflexe nationaleux », de notre nationalisme « grincheux », décrivant la SSJB comme nostalgique du passé, rongée par son complexe de persécution et se complaisant dans la victimisation. La même journaliste va jusqu'à écrire que la SSJB devrait cesser d'exploiter à son avantage nos craintes séculaires face à l'assimilation pour se concentrer sur ce qui se passe vraiment et que le spectre de l'assimilation que brandit la SSJB est surfait. Ah vraiment? Vingt ans plus tard, ces propos, en regard de ce que les statistiques nous apprennent, auraient de quoi nous faire rire, si la situation du français n'était pas si alarmante. Si le spectre de l'assimilation - assimilation d'ailleurs séculaire, qui a toutes les allures d'un ethnocide - est surfait, alors comment expliquer que des citoyens sentent le besoin, voire l'urgence, de se rassembler dans des organismes comme Impératif français et le Mouvement Montréal français? Non, la bataille pour la pérennité du français n'est toujours pas gagnée.



Au lendemain de l'incendie du siège social d'Alliance Québec, le 30 décembre 1988, son président, Royal Orr, reprochait aux leaders de la communauté francophone de ne pas vouloir s'asseoir avec son organisation pour discuter. Il laissait même entendre à propos de cet incendie que celui qui ne dit mot consent. Bref, le message était malicieux et sous-entendait qu'un organisme comme la SSJB était de mauvaise foi. Plutôt que de s'esquiver et de laisser ainsi la voie libre à l'organisme anglophone pour qu'il s'attire la sympathie des francophones et en même temps ne les culpabilise, Nicole Boudreau décida de le confronter et d'entamer le dialogue. Bien entendu, cette stratégie souleva, disons, quelques vagues au sein de notre Société, mais bon, on ne fait pas d'omelette sans casser des

C'est que madame Boudreau avait bien sa petite idée en tête : Si Alliance Québec veut dialoguer

Suite à la page 8



Le rapport Bouchard-Taylor

La question de la langue française sous-estimée



Le 22 mai dernier était déposé le rapport de la Commission sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles. Divers aspects du rapport, surtout ceux portant sur l'égalité hommes-femmes et l'interculturalisme, ont depuis été abondamment commentés dans les médias. Une facette qui a cependant été peu abordée est celle concernant le traitement que les commissaires Gérard Bouchard et Charles Taylor réservent à la question de la langue française et de son rôle dans la société québécoise. Le rapport ne consacre que 3 pages à cette question sur les quelque 300 qui le constituent. Ces quelques passages laissent le lecteur attentif sur sa faim.

Les commissaires ont pourtant pu constater de visu que, lors des forums, la plupart des intervenants ont exprimé leur profond attachement à « la langue française en tant que langue commune ». L'inquiétude qui existe concernant l'avenir de la langue française était bien palpable chez de nombreux citoyens lors des forums. De plus, les commissaires ont choisi d'interpréter le mandat qui leur était confié de façon « large » : [...] le mandat de la Commission consistait à [...] revenir sur l'interculturalisme, l'immigration, la laïcité et la thématique de l'identité québécoise. En raison notamment de ce dernier thème, le traitement expéditif de la question linguistique est difficilement compréhensible.

Les éléments constituant la liste des points *inquiétants* et points *rassurants* (les termes sont des commissaires) cités à la page 209 du rapport auraient gagné à être développés davantage. Les points inquiétants, en particulier, regroupent des données démographiques et socio-économiques qui illustrent la faiblesse persistante du pouvoir d'attraction du français au Québec ainsi que la position inférieure de cette langue sur le marché du travail. Les données démographiques citées, par exemple, indiquent une diminution lente mais

constante du poids des francophones au Québec jusqu'en 2001, suivi d'une chute importante de près de deux points de 2001 à 2006 (changement brusque que les commissaires omettent de relever). Cette diminution devrait se poursuivre dans un avenir prévisible. D'après une étude prévisionnelle du professeur Marc Termote datant de 2006, il ne resterait qu'environ 73 % de francophones au Québec en 2051, selon l'hypothèse la plus vraisemblable (soit une baisse d'environ 7 points par rapport à 2006). Or, il est bien connu empiriquement que la force d'attraction d'une langue est proportionnelle à l'importance numérique relative de ses locuteurs face aux autres groupes linguistiques; la décroissance du pourcentage de francophones par rapport aux anglophones que l'on observe en 2006 indique que la force d'attraction du français, qui est déjà faible (seulement environ la moitié des substitutions linguistiques des allophones se font vers le français), ira en décroissant à l'avenir, au profit de l'anglais.

Aux tendances lourdes énoncées dans les points inquiétants, on oppose des points rassurants contenant surtout des données anecdotiques reflétant des phénomènes ayant peu d'impact sur les variables démolinguistiques ou peu d'effets structurants. En outre, au moins un des points rassurants ne l'est guère : les commissaires citent une étude du professeur Jean Renaud portant sur l'intégration des immigrants (Ils sont maintenant d'ici, publié en 2001), étude qui contient d'importantes erreurs méthodologiques qui en invalident les conclusions. Plus loin, on se réjouit du fait que la proportion d'allophones fréquentant les universités de langue française soit passée de 42 % en 1986 à 52 % en 2004, alors que cette proportion devrait normalement atteindre 90 %. On oublie également de relever que les allophones n'ont jamais été aussi nombreux à fréquenter l'université de langue anglaise (en 2004, ils étaient plus de 16 000). De plus, depuis 15 ans, près de 66 % de la croissance des effectifs des établissements universitaires de langue anglaise est attribuable aux étudiants allophones. Rappelons que le réseau universitaire anglophone a crû plus rapidement que le réseau francophone durant ces 15 dernières années et que le ministère de l'Éducation du Québec prévoit que cette tendance se maintiendra au cours des années à venir.

Dans leur analyse, les commissaires ont choisi de mettre sur un pied d'égalité des éléments disparates et inégaux, cautionnant ainsi l'impression qu'ils s'annulent et se neutralisent l'un l'autre, ce qui n'est guère le cas. Cette méthodologie problématique mène Bouchard et Taylor à tirer des conclusions abusives. Ils affirment, par exemple : Par rapport à cet arrière-plan, le tableau qui vient d'être esquissé ne révèle pas de changements brusques, profonds, qu'on puisse assimiler à un état de crise et qui appelleraient immédiatement des mesures radicales (par exemple, imposer la fréquentation des cégeps francophones, étendre la francisation aux petites entreprises, etc). Notons que des mesures structurantes, comme rendre obligatoire la fréquentation des cégeps de langue française ou franciser les petites entreprises, sont d'emblée classées comme étant radicales. On se demande bien pourquoi si ce n'est pour les discréditer par la magie du vocabulaire. Il ne s'agit pas de défendre ces mesures dans ce texte, mais pourrait-on tout simplement en discuter rationnellement?

Pour terminer, on peut se réjouir que les commissaires aient constaté qu'étant donné l'importance que revêt la langue française au Québec, tous y gagneraient à ce que l'Office québécois de la langue française soit soustrait à toute possibilité d'ingérence politique ou à toute apparence d'ingérence. Tous gagneraient, en effet, à ce que la question de la langue française soit abordée de manière rigoureuse et « ouverte ».

L'Institut de recherche sur le français en Amérique tiendra son premier colloque annuel le 28 novembre prochain. Jean-Claude Corbeil, Charles Castonguay et Marc Termote seront au nombre des conférenciers. Visitez le site irfa.ca pour obtenir plus d'information.

Frédéric Lacroix membre du comité scientifique de l'IRFA

Suite de la page 7

Nicole Boudreau Des années effervescentes

sur la question linguistique, nous sommes les vis-à-vis. Vous voulez dialoguer, on va dialoguer. Vous voulez nous dire que ça ne va pas chez vous dans votre communauté, bien nous, on va vous dire que ça ne va guère mieux chez nous et que ça va encore bien plus mal. Et madame Boudreau de poursuivre : Notre postulat était : si seulement nous pouvons parler publiquement avec eux, nous allons pouvoir démontrer qui sont les gens lésés ici. De fait, elle demanda au président d'Alliance Québec s'il était d'accord que les communautés immigrantes s'intègrent à la communauté francophone. Bien sûr que je suis d'accord, lui répondit-il. Mais si vous êtes d'accord, alors comment se fait-il que votre organisme ait présenté en 1988 à la Commission parlementaire sur les niveaux d'immigration un mémoire qui revendiquait des quotas pour la communauté anglophone? Expliquez-moi ça. C'est incohérent. Le président répondit qu'il ne savait pas! C'était, pour parler en langage sportif, un à zéro pour madame Boudreau!

Parmi les messages importants que nous a laissés Nicole Boudreau, il y a celui que le débat linguistique ne pouvait souffrir d'aucun relent partisan. Et elle cite aussi cette phrase, dont elle ne se rappelle plus du nom de l'auteur : Le politicien pense à la prochaine élection; l'homme d'Etat pense à la prochaine génération. Gardons aussi en mémoire ce qu'elle confia à la journaliste Martine d'Amours, du magazine Nouvelles CEQ: « René Lévesque disait: Un peuple, pas plus qu'une femme, ne peut demeurer indéfiniment enceinte; il faut qu'il accouche ou il faut qu'il avorte. Je n'ai pas l'impression que le peuple québécois va avorter. Mais s'il veut être, il doit se décider à accoucher. » Madame Boudreau, je pense que bien des Québécois vous suivent dans votre raisonnement. Vous aviez raison, les années au cours desquelles vous avez occupé la plus haute fonction à la SSJB ont été exaltantes et effervescentes, mais vous y êtes aussi pour une grande part et, pour cela, nous tenons à vous en remercier.

Jean-Pierre Durand

Note: Les magazines *Nouvelles CEQ* (été 1989) et *Vie ouvrière* (septembre-octobre 1989) ont servi à la rédaction de ce texte.



Le 15 octobre dernier, la SSJBM a tenu un kiosque d'information à l'UQÀM sur la crise d'Octobre 70 et l'imposition de la Loi des mesures de guerre au Québec, avec l'aide de monsieur René Bataille et de la fondation Octobre 1970. (Photo : Germain Bataille)

L'ange des prisonniers politiques, Mère Gamelin, née Émilie Tavernier



Émilie Tavernier voit le jour le 19 février 1800 à Montréal. Elle ouvre des maisons pour donner asile aux vieillards et aux infirmes. L'œuvre charitable qu'elle dirigeait depuis 1830 devint en 1843, la congrégation des Sœurs de la Providence. L'Institut s'est consacré aux femmes âgées, aux orphelines, aux sourdes-muettes et aux malades mentaux.

Toute sa vie, Émilie Gamelin (1800-1851) aura à subir de terribles épreuves. Dès l'enfance, elle perd ses parents. On la confie alors aux bons soins d'une tante. Elle épouse ensuite un pomiculteur aisé, de 27 ans son aîné, Jean-Baptiste Gamelin dont elle a trois garçons. Mais le destin emporte coup sur coup chacun des quatre hommes de sa vie. Si bien qu'à vingt-sept ans, elle se retrouve seule. Elle se consacre désormais aux pauvres, aux malades, ainsi qu'aux personnes seules.

En janvier 1832, Ludger Duvernay, propriétaire du journal *La Minerve*, est mis en prison pour avoir dénoncé dans les journaux les abus du Conseil Législatif. Une fois remise des traumatismes de l'épidémie de choléra, Montréal a repris ses activités. Les femmes œuvrent ensemble avec madame Gamelin pour venir en aide aux victimes de la situation économique. Jacques Viger devient le premier maire de Montréal. En bonne citoyenne, Émilie participe à ce premier scrutin pour l'élection du maire dont elle connaît l'épouse. Parmi les collaboratrices d'Émilie, les épouses des échevins font aussi partie du nombre.

Le 24 juin 1834, Ludger Duvernay fonde la société Saint-Jean-Baptiste dans le cadre d'un banquet champêtre. Cette année-là, les parlementaires du Bas-Canada tentent d'exclure les femmes de la catégorie des électeurs. Les hommes politiques auront gain de cause. Quinze ans plus tard, le droit de vote sera retiré aux femmes. Le 23 novembre 1837, les premiers affrontements ont lieu à Saint-Denis. Douze patriotes sont tués. Le 25 novembre, le village de Saint-Charles est attaqué à son tour; une trentaine de patriotes sont tués. Privé de ses rédacteurs, Duvernay et Viger, le journal *La Minerve* cesse de paraître le 20 novembre 1837.

À Montréal, on commence à dénoncer les dures conditions de détention des prisonniers politiques écroués à la vieille prison de la rue Notre-Dame. Denis-Benjamin Viger témoignera qu'à cette époque, les détenus sont restés dans leurs quartiers respectifs sans pouvoir sortir dans la cour de prison. Madame Gamelin cherche le moyen d'aller soulager leur infortune. En plaidant en leur faveur auprès du shérif Saint-Ours, elle a obtenu l'autorisation d'aller à la prison où elle était déjà connue par ses visites auprès des femmes et des malades mentaux.

Le notaire Girouard confirme dans une lettre que des dames charitables de Montréal ont permission d'apporter de la soupe aux pauvres prisonniers. Sans ces visites et ces secours, les prisonniers n'auraient eu que pain pour toute nourriture précisent certains prisonniers. Il poursuit Mesdames Gamelin et Gauvin espèrent bientôt leur distribuer de la soupe et autres soulagements. Presque tous les jours, les Montréalais voient madame Gamelin se diriger vers la prison avec une compagne. Elles pénètrent dans l'établissement carcéral un panier de provision au bras. Émilie n'hésite pas à se faire la messagère des familles et des prisonniers et remet aux uns et aux autres les lettres et les colis qui lui sont confiés. Dans la ville, on la surnomme « l'ange des prisonniers politiques ». Elle prie avec les prisonniers, leur fait une lecture spirituelle et leur distribue avant de partir des images de Notre-Dame-dela Délivrance. Léandre Ducharme, un commis de Montréal, de vingt et un ans, conservera précieusement cette image durant son exil en Australie et la rapportera plus tard aux Sœurs de la Providence.

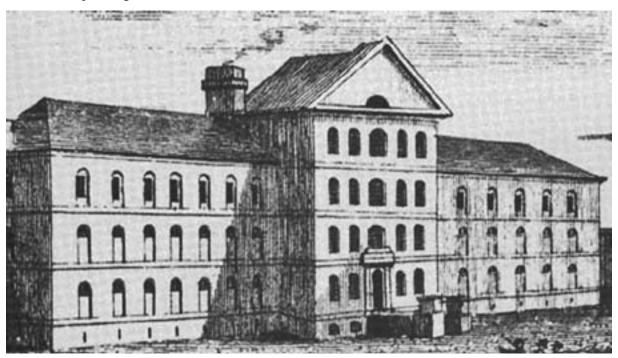
On doit aussi à Mère Gamelin d'avoir conservé pour la postérité le testament de Chevalier De Lorimier. Sophie, âgée de treize ans et fille de



Jacques Longtin, cultivateur de Saint- Constant, accompagne Émilie à la prison pour voir son père. Elle écrit ceci : En l'apercevant, les prisonniers allèrent au devant d'elle comme au devant d'une mère. Elle les salua en disant : « Je viens voir comment se portent mes enfants aujourd'hui!» Elle distribua les messages des familles et les provisions, du tabac, des friandises, fait une courte lecture de piété, récite le chapelet avec eux et leur dit avant de partir : Si vous le voulez bien, avant que je me retire, nous allons faire ensemble notre prière du soir. Les prisonniers s'agenouillent sur les dalles et prient avec elle. À la demande de M^{gr} Bourget, la Congrégation des Sœurs de la Providence est fondée en 1843. Émilie prend alors l'habit religieux. Ces religieuses ont continué longtemps à visiter les prisonniers et à accompagner les condamnés jusqu'au pied de l'échafaud.

Agathe Boyer

Sources : Robillard, Denise, *Émilie Tavernier-Gamelin*, Montréal, Éditions du Méridien, 1988. Perrier, Onil, *Les Québécoises de 1837-1838*, Éditions IDG, LaSalle, 2007



TRADITIONNEL DÎNER DES PATRIOTES 2008 À ST-OURS ORGANISÉ PAR LE RASSEMBLEMENT POUR UN PAYS SOUVERAIN

Dimanche 23 novembre 2008, à 13 h

Conférencière:



Madame Maria Mourani, députée du Bloc Québécois de la circonscription d'Ahuntsic

Présentation du Patriote de l'année de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal

Prix du billet : 25\$ par personne Réservation : madame Suzanne Lambert, au 514-722-2441



LES TIMBRES DE LA SOCIÉTÉ

La bataille de Saint-Denis

Le 22 novembre 1837, l'armée de Sir Charles Gore arrive à Sorel. Elle compte rejoindre les troupes du colonel George Augustus Wetherall, parties de Chambly pour attaquer le village de Saint-Charles réputé pour être le bastion de la résistance patriote dans la vallée du Richelieu. Le soir venu, Gore convient de marcher sur Saint-Denis où il croit ne devoir faire face qu'à un faible détachement de Patriotes.

Désirant surprendre les rebelles à leur réveil, l'armée britannique arrive aux portes de Saint-Denis au matin du 23 novembre. Par contre, les soldats de Gore sont trempés, gelés et épuisés à cause du mauvais temps qu'ils ont dû subir. De leur côté, les rebelles de Saint-Denis, sous les ordre du D^r Wolfred Nelson, sont déjà sur le qui-vive. Les hostilités débutent donc vers 9 h.

En plus d'occuper une douzaine de maisons le long de la grand rue qui longe la rivière, les insurgés ont érigé une barricade devant leur principal forteresse, l'imposante maison en pierre de trois étages de la veuve Saint-Germain. De plus, une trentaine d'hommes sont postés autour de la distillerie de Nelson, le long du chemin derrière le village et derrière différentes granges.

La stratégie de Gore est simple : diviser ses troupes en trois détachements. La première se dirige le long de la rivière, la deuxième continue sur la route face au village tandis que la troisième se doit d'aller vers la gauche, dans les champs, dans le but de prendre les insurgés à revers. Au fur et à mesure que la troupe du centre avance sur la grand rue, deux hommes sont abattus par les tireurs patriotes. Par ailleurs, trois canonniers sont touchés avant qu'un quatrième puisse allumer le canon.

Vers 14 h, voyant les réserves de poudre et de munitions diminuer, W. Nelson envoie George-Étienne Cartier à Saint-Antoine, sur l'autre rive du Richelieu, pour aller chercher des munitions. Après une traversée laborieuse, il revient avec un nombre considérable de Patriotes de Saint-Antoine, Contrecœur, Saint-Ours, Saint-Roch et Verchères (Senior, 1997: 125). Ce sont effectivement ces renforts qui font pencher le sort en faveur des Patriotes. Malgré la tentative d'encerclement par la gauche du village, dans les champs, les soldats sont repoussés par un détachement de Patriotes de Saint-Antoine.

Gore doit maintenant prendre une importante décision. Ses soldats, épuisés par leur marche depuis Sorel avec leurs vêtements mouillés et gelés sur le dos, le froid glacial qui ne les favorise pas, sans compter les munitions presque épuisées, ne font pas le poids devant les excellents tireurs patriotes (Filteau: 1975, 331). Ainsi, après sept longues heures de combat, Gore décide à contrecœur de se replier et de revenir à Sorel le plus vite possible. C'est donc avec regret que Gore laisse sa seule pièce d'artillerie aux rebelles. Les Patriotes de Wolfred Nelson sont donc les vainqueurs de la BATAILLE DE SAINT-DENIS.

La bataille du 23 novembre 1837 à Saint-Denis sera la seule et unique victoire des Patriotes lors des rébellions de 1837-1838.

Source : site de Gilles Laporte, http://cgi2.cvm.qc.ca/glaporte/

On peut se procurer les timbres de la Société et les albums à la réception Tél.: 514-843-8851

Activités des sections

Section Chevalier-de-Lorimier

Le 10 août dernier la Section Chevalier-de-Lorimier tenait un piquenique en l'honneur de notre grand poète national Félix Leclerc. Réunis au parc Lafontaine, près de la statue, plus grande que nature, de Félix, les participants n'ont pas été déçus : bonne nourriture, bon vin, dans une ambiance festive. Merci à Denise Laroche, Ginette Lévesque et Michel Morin pour leur collaboration.

Section Henri-Bourassa

Le 3 juin 2008, la section Henri-Bourassa remettait 3 prix pour faire suite à un concours d'histoire organisé avec l'école Henri-Bourassa (4^e secondaire) au Centre Communautés Culturelles Léonardo da Vinci situé au cœur du quartier administratif de Saint-Léonard.

1er Prix de 300 \$	Assia Touchrift	Pei IV
2e Prix de 200 \$	Yannick Martin	Rég.IV
3e Prix de 100 \$	Christian Vasquez	Rég.IV

Madame Manon Saint-Maurice et M. Vincent Ouellette, professeurs d'histoire, et M. Marcel Desmeules, de la section Henri-Bourassa, ont travaillé à l'organisation de ce concours qui sera répété l'an prochain avec deux autres écoles qui s'ajouteront.

Doris Provencher, présidente de Section SSJB-H-B.



De gauche à droite,

À l'avant : Christian Vasquez, gagnant du 3º prix ; Assia Touchrift, gagnante du ler prix et Yannick Martin, gagnant du 2e prix. À l'arrière, M. Vincent Ouellette et Madame Manon Saint-Maurice, professeurs d'histoire et M. Marcel Desmeules, de la Section Henri-Bourassa.

Section Chomedey-de-Maisonneuve

La section Chomedey-de-Maisonneuve travaille actuellement à l'élaboration d'un nouveau projet. À l'initiative de son conseil de section et suite à une demande de Madame Claude Beaucage, marraine du projet pour l'Institut français Léopold Sédar Senghor de Dakar, la section Chomedeyde-Maisonneuve travaille à la conception d'un recueil de textes de jeunes étudiants dakarois dans le cadre des Fêtes de la francophonie 2008.

Trois cents enfants dakarois participent activement aux différents concours organisés et dont ils doivent suivre rigoureusement les règlements. Le premier concours consiste à écrire un texte contenant plusieurs des dix mots choisis et d'en faire une lettre écrite à un parent éloigné pour lui annoncer un évènement nouveau. La deuxième étape sera un texte écrit avec douze mots d'une citation qui sera suivie par l'écriture d'un poème ayant pour thème « L'éloge de l'autre » et finalement la composition d'un texte contenant dix mots de la Francophonie internationale.

Ce projet évoluant peu à peu, est un projet d'envergure internationale et la participation de tous est la bienvenue!

Pour plus de renseignements :

Antoine Bilodeau, président : ouellet-bilodeau.antoine@courrier.ugam.ca

514-961-5199

Louis La Rochelle : louis-larochelle@videotron.ca



Commémoration de la Bataille de Saint-Denis



Au programme

Maison nationale des Patriotes

610, chemin des Patriotes à Saint-Denis-sur-Richelieu Prendre la sortie 113 de l'autoroute 20

Dimanche 23 novembre 2008

8 h

Départ en autocar de la SSJBM au 82 rue Sherbrooke Ouest Réservations requises au 514-843-8851. Coût : 10\$

10 h 30

Messe du Souvenir. Église de Saint-Denis-sur-Richelieu.

10 h à 17 h

Visites commentées du village de Saint-Denis; activité gratuite.

11 h 30

Hommage aux Patriotes de 1837-1838 au parc des Patriotes. Discours, allocution du Patriote de l'année, dépôt de fleurs et animation.

13 h

Spectacle du groupe Les Corsaires. Salle municipale. Nombre de places limitées.

13 h

Dîner de la Victoire organisé par le RPS au centre Léo-Cloutier à Saint-Ours.

Réservations requises au 514-722-2441. Coût : 25\$ par personne.

Veuillez nous aviser de votre participation à la journée de la COMMÉMORATION DE LA BATAILLE DU 23 NOVEMBRE 1837 par téléphone au 450-787-3623 ou par courriel à maison.patriotes@qc.aira.com

Centre d'exposition La Prison-des-Patriotes

903, avenue De Lorimier à Montréal (Métro Papineau)

Samedi 22 novembre 2008 et dimanche 23 novembre 2008 9 h 30 à 17 h

Visites commentées de l'exposition et de l'architecture du bâtiment. Entrée libre.

De la Pénombre à Cap-Lumière

Itinéraire spirituel et politique d'un patriote

Pierre Gagnon



Plus qu'une biographie,
c'est une traversée du siècle,
bras-dessus, bras-dessous avec
les « Nous-Autres ».

De Lanaudière à Lavernière, de
Cap Cod, Mass.
à Cap Lumière, en Acadie.
Révélations inédites.
Le Beau Risque en 1983,
ses attraits, sa déconfiture.
L'éblouissement des Lumières
et la naissance
du Nouvel-Âge.

En vente chez l'auteur (villiot@videotron.ca) et en librairie.

348 pages, 27,95 \$ Éditions Carte Blanche

Agenda des sections

Dimanche 11 novembre 2008

Commémoration de la Journée du Souvenir, organisée par la SSJBM, au cimetière de la Côte-des-Neiges. Remise de médailles de l'Assemblée nationale à d'anciens combattants. Présence de nombreuses personnalités à cette cérémonie haute en couleurs. Prière d'arriver à 10 h 45. Renseignements : 514-843-8851

Section Louis-Riel

Lundi 17 novembre 2008, 9 h 30

Chaque année, la section Louis-Riel organise la vigile Louis-Riel en hommage à ce grand patriote métis pendu par les autorités canadiennes en 1885.

Cette année, nous avons communiqué avec l'école Louis-Riel du Manitoba afin d'organiser une activité encore plus belle, tout cela en collaboration avec l'école Louis-Riel de Montréal.

Tous les membres de la section Louis-Riel et leurs amis sont donc invités à cette activité qui se tiendra le lundi 17 novembre 2008.

Horaire de la journée

9 h 30 Messe commémorative à la paroisse Saint-Fabien

10 h 30 Marche avec drapeau de l'église Saint-Fabien à l'école secondaire Louis-Riel

11 h Activité avec les étudiants de l'école

12 h Dîner à l'école, préparé par la section

Levée du drapeau Louis-Riel au mât de l'école avec minute de silence.

SVP confirmez votre présence à Marius Minier au 514-640-5112 ou à Maurice Lodec au 514-353-2316 quelques jours avant l'activité, ce qui sera fort utile pour la préparation du buffet du midi.

Section Jean-Olivier Chénier

Samedi 6 décembre 2008

La section Jean-Olivier-Chénier vous invite à son souper commémoratif en hommage aux Patriotes.

Endroit : maison du citoyen, au 184 rue Saint-Eustache, à Saint-Eustache.

15 h 30 Départ de la marche, à la maison du citoyen

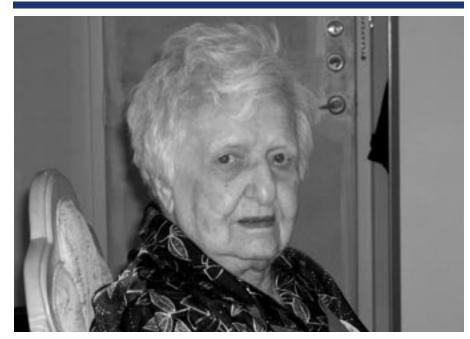
16 h Dépôt de fleurs au monument Chénier, devant l'église

16 h 30 Messe

18 h Souper

Apportez votre vin, bière ou autres consommations.

Pour information et pour réservation, communiquer avec Benoît Coulombe au 450-473-7033



Alice Derome, membre centenaire de la SSJBM

Madame Alice Derome, une authentique millitante de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, et une ardente militante pour la langue française, aura cent ans le 6 novembre 2008. Organisatrice de plusieurs éditions de la Fête nationale, ancienne présidente de la section Chevalier-Delorimier de la Société, elle fut participante assidue des tribunes radiophoniques pendant au moins une vingtaine d'années. Elle était jusqu'à récemment présente aux assemblées de toutes les organisations indépendantistes.

Nous lui disons merci 101 fois et lui souhaitons le meilleur des anniversaires!



LOTOMATI QUE loto-québec





Infographie:

Agathe Boyer Jean-Pierre Durand

Journalssib

Journal trimestriel édité par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal 82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H2X 1X3 Tél.: 514-843-8851, téléc.: 514-844-6369

Directrice et rédactrice en chef

Ont collaboré à ce numéro : Mario Beaulieu Antoine Bilodeau Claude G. Charron Jean Dorion France Langlais

Doris Provencher

Photographies :Germain Bataille Normand Lacasse France Langlais

Vous avez des commentaires ? Communiquez avec nous au :

Dépôt légal : 4e trimestre 2008. Bibliothèque nationale du Québec.

Reproduction autorisée avec mention de la source

Joignez-vous au Mouvement Montréal français

J'appuie le MMF et ses objectifs!

- Défendre et promouvoir la différence culturelle et linguistique du Québec dans le contexte anglicisant de la mondialisation.
- Assumer notre responsabilité civique cruciale dans l'accueil et la francisation des nouveaux arrivants.
- Favoriser l'usage du français comme langue commune dans les services publics et contrer le bilinguisme institutionnel.
- Ouvrir le débat sur la véritable situation du français dans la région métropolitaine de Montréal et son impact sur l'ensemble du Québec.

Formulaire d'adhésion au Mouvement accessible à :

http://montrealfrancais.info/

82, rue Sherbrooke Ouest, Montréal Qc. H2X 1X1

Les Jeudis de 7 à 10

En alternance, chaque semaine, les Jeudis de la langue et les Jeudis de la souveraineté. Conférences suivies d'une période de discussion dans une ambiance festive.

À 19 h, à la maison Ludger-Duvernay, au 82, rue Sherbrooke Ouest

Renseignements : 514-843-8851

Un don ou un legs testamentaire à la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal nous aidera à poursuivre encore mieux notre combat! Pour tout renseignement, veuillez vous adresser à madame **Monique Paquette** au 514-843-8851



Maria Mourani Députée d'Ahuntsic

Tél.: 514-835-6319

9775, Waverly # 102 Montréal (QC) H3L 2V7

514.383.3709 / mourama@parl.gc.ca mariamourani.org



POUR VOUS TIRER D'EMBARRAS...

François Gendron, Ph. D.

AVOCAT

507, PLACE D'ARMES **BUREAU 1701** MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H2Y 2W8

TEL.: (514) 845-5545 FAX: (514) 845-7670



Bernard Bigras Député Rosemont-Petite-Patrie

2105, rue Beaubien Est Montréal (Québec) H2G 1M5

Téléphone : (514) 729-5342 Télécopieur : (514)

Pour vos réunions, assemblées et réceptions,

de 10 comme de 200 personnes, la Maison Ludger-Duvernay offre trois somptueux salons, à des prix très abordables.

> Laissez-vous charmer par le cachet historique de cet édifice victorien, construit en 1874. Pour plus de renseignements : 514-843-8851 ou consultez le site de la SSJBM au www.ssjb.com. Ou encore, contactez-nous par courriel au ig@ssjb.com

OUI, je suis indépendantiste et j'encourage la Société!

intellible ordinalie	10.5	Nom		Prénom		
■ Membre étudiant	5\$	Adresse				
☐ Membre adhérent (Service d'entraide)	2\$					
☐ Membre à vie	200 \$	Téléphone		Date de naissand	ce	
Membre à vie (60 ans et plus)	75 \$	Courriel	JB SS	Profession	S S	SJB
□ Don à votre discrétion	\$	Signature				4